



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/C.3/51/L.1/Rev.1
24 septembre 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquante et unième session
TROISIÈME COMMISSION

ORGANISATION DES TRAVAUX DE LA TROISIÈME COMMISSION

(Adoptée par la Commission à sa 2e séance, le 20 septembre 1996)

Note du Secrétariat

Répartition des questions inscrites à l'ordre du jour

1. Les questions renvoyées par l'Assemblée générale à la Troisième Commission sont indiquées dans la lettre datée du 20 septembre 1996, adressée au Président de la Commission par le Président de l'Assemblée (A/C.3/51/1). On trouvera des informations générales sur ces questions dans la liste annotée (A/51/100 et Add.1).

Programme de travail

2. Le programme de travail (voir annexe) a été établi compte tenu du paragraphe b) de l'article 99 du règlement intérieur de l'Assemblée générale, des dispositions organisationnelles prises par l'Assemblée au début de la session en cours (voir A/51/250), de ses résolutions sur la rationalisation des travaux de la Troisième Commission, de sa décision 50/465 sur les travaux de la Commission et son programme de travail biennal pour 1996-1997, et de sa résolution 50/227 sur la restructuration et la revitalisation de l'Organisation dans les domaines économique et social et les domaines connexes.

Liste des documents

3. L'attention est appelée sur l'état d'avancement de la documentation soumise au titre des divers points de l'ordre du jour renvoyés à la Troisième Commission, document qui sera publié comme additif au présent document (A/C.3/51/L.1/Add.1/Rev.1).

Durée des interventions

4. Conformément à la pratique établie, la Commission a décidé de limiter la durée des interventions sur tous les points de l'ordre du jour. Pour les

96-25208 (F) 260996 260996

/...

9625208

déclarations faites dans le cadre du débat général sur les divers points, le temps de parole est limité à sept minutes pour les délégations et 15 minutes pour les représentants de groupes de délégations. La durée des interventions des fonctionnaires du Secrétariat est également limitée à sept minutes, à l'exception des rapports oraux. Conformément à la décision prise par l'Assemblée générale, les délégations doivent exercer leur droit de réponse en fin de journée, les jours où il y a deux séances et où ces séances sont consacrées à l'examen d'une même question. Pour la première intervention faite dans l'exercice du droit de réponse, le temps de parole est limité à cinq minutes, et pour la seconde à trois minutes.

Services de conférence et dispositions concernant les réunions

5. Compte tenu des services de conférence disponibles pour les grandes commissions de l'Assemblée générale, il est prévu une moyenne de huit séances officielles par semaine pour la Troisième Commission. Sauf indication contraire, les séances du matin commenceront à 10 heures et celles de l'après-midi à 15 heures. En outre, les séances ne pourront être prolongées au-delà de 18 heures et il ne pourra y avoir de séances de nuit. À ce sujet, l'Assemblée générale a rappelé aux délégations l'extrême importance de la ponctualité en vue d'assurer une organisation efficace et ordonnée des travaux et de permettre à l'Organisation de faire des économies. Comme l'Assemblée l'a décidé, la disposition exigeant qu'au moins un quart des membres de la Commission soient présents pour que la séance puisse être déclarée ouverte et pour permettre le déroulement du débat a été levée.

Contrôle et limitation de la documentation

6. L'attention de la Commission est appelée sur la résolution 50/206 C de l'Assemblée générale concernant le contrôle et limitation de la documentation. Le Secrétariat insiste en particulier sur les paragraphes 6, 7 et 8 dans lesquels l'Assemblée a prié, entre autres, les membres de tous les organes intergouvernementaux de faire preuve de retenue lorsqu'ils présentent des propositions prévoyant l'établissement de nouveaux rapports.

Conclusion des travaux de la Commission

7. L'Assemblée générale a demandé aux grandes commissions de faire tout leur possible pour conclure leurs travaux d'ici le vendredi 29 novembre 1996.

ANNEXE

Projet de programme de travail de la Troisième Commission pour la cinquante et unième session

| Programme | Documentation |
|---|--|
| <p><u>Mardi 17 septembre</u> Séances consécutives des grandes commissions pour élire leur président (Séance plénière de l'Assemblée générale)</p> | |
| <p><u>Vendredi 20 septembre</u> Élection du Bureau et organisation des travaux</p> | |
| <p><u>Semaine du 14 au 18 octobre</u> <u>Lundi 14 octobre</u> 15 heures : Déclarations liminaires et débat général portant sur le point suivant de l'ordre du jour :</p> | |
| <p><u>Point 100</u> Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille</p> | <p>Sections pertinentes du rapport du Conseil économique et social pour 1996 (A/51/3, parties I et II) Rapport du Secrétaire général sur le rôle des coopératives au regard des nouvelles tendances économiques et sociales (A/51/267)</p> |
| | <p>Lettre datée du 20 mars 1996, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Pérou auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte de l'Acte de Trujillo et le Protocole modifiant l'Accord de Cartagène (A/51/87)</p> |
| | <p>Lettre datée du 5 juillet 1996, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant les documents finals du Sommet du Groupe des 7 tenu à Lyon (France) du 27 au 29 juin 1996 (A/51/208-S/1996/543)</p> |
| <p>18 heures : <u>Clôture de la liste des orateurs pour le point 100</u></p> | <p>Lettre datée du 28 mai 1996, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Turquie auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant les résultats de la 95e Conférence et des réunions connexes de l'Union interparlementaire (A/51/210)</p> |

| Programme | Documentation |
|--|--|
| <p><u>Mardi 15 octobre</u> 15 heures : <u>Point 100</u> — Débat général (fin) 18 heures : <u>Heure limite de présentation des projets de résolution relatifs au point 100</u></p> | |
| <p><u>Mercredi 16 octobre</u> Pas de séance*</p> | |
| <p><u>Jeudi 17 octobre</u> Pas de séance*</p> | |
| <p><u>Vendredi 18 octobre</u> 10 heures et 15 heures : Déclarations liminaires et débat général portant sur le point suivant de l'ordre du jour : <u>Point 101^a</u> Prévention du crime et justice pénale</p> | <p>Sections pertinentes du rapport du Conseil économique et social pour 1996 (A/51/3, parties I et II) Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 50/145 et 50/146 de l'Assemblée générale (A/51/327) Rapport du Secrétaire général sur l'Institut africain des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants Lettre datée du 5 juillet 1996, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant les documents finals du Sommet du Groupe des 7 tenu à Lyon (France) du 27 au 29 juin 1996 (A/51/208-S/1996/543)</p> |

* La Commission suspendra ses travaux si l'Assemblée générale décide d'examiner en séance plénière le point 45 (Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social).

| Programme | Documentation |
|--|--|
| <u>Point 102^a</u> Contrôle international des drogues | Sections pertinentes du rapport du Conseil économique et social pour 1996 (A/51/3, parties I et II) Rapport du Secrétaire général sur l'application du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues (A/51/129-E/1996/53) Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes Rapport du Secrétaire général sur l'application du Programme d'action mondial Rapport du Secrétaire général formulant des recommandations sur l'issue éventuelle de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au contrôle international des drogues et les questions d'organisation s'y rapportant Lettre datée du 6 février 1996, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Italie auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/51/68) Lettre datée du 20 mars 1996, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Pérou auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte de l'Acte de Trujillo et le Protocole modifiant l'Accord de Cartagène (A/51/87) Lettre datée du 3 avril 1996, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Cambodge auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/51/93) Lettre datée du 5 juillet 1996, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant les documents finals du Sommet du Groupe des 7 tenu à Lyon (France) du 27 au 29 juin 1996 (A/51/208-S/1996/543) Lettre datée du 12 août 1996, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent d'Antigua-et-Barbuda auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/51/295) |
| <u>Point 158^a</u> Question de l'élaboration d'une convention internationale contre la criminalité transnationale organisée | 13 heures : <u>Cloûture de la liste des orateurs pour les points 101 et 102</u> |
| <u>Semaine du 21 au 25 octobre</u> | <u>Lundi 21 octobre</u> |
| 10 heures et 15 heures : | <u>Points 101 et 102 — Débat général (suite)</u> |
| <u>Mardi 22 octobre</u> | 10 heures et 15 heures : |
| 15 heures : | <u>Points 101 et 102 — Débat général (suite)</u> |
| <u>Mercredi 23 octobre</u> | 18 heures : |
| 15 heures : | <u>Points 101 et 102 — Débat général (fin)</u> <u>Heure limite de présentation des projets de résolution relatifs aux points 101 et 102</u> |

| Programme | Documentation |
|--|---|
| <p><u>Jeudi 24 octobre</u> 15 heures : Déclarations liminaires et débat général sur le point suivant de l'ordre du jour : <u>Point 103</u> — Promotion de la femme^b</p> | <p>Sections pertinentes du rapport du Conseil économique et social pour 1996 (A/51/3, parties I et II) Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (A/51/38) Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (A/51/277) Rapport du Secrétaire général sur la situation des femmes au Secrétariat (A/51/304) Rapport du Secrétaire général sur la traite des femmes et des petites filles (A/51/309) Rapport du Secrétaire général sur la violence à l'égard des travailleuses migrantes (A/51/325) Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme Note du Secrétaire général transmettant les observations du Comité administratif de coordination concernant le rapport du Corps commun d'inspection (A/50/509) intitulé "La promotion de la femme au moyen et dans le cadre des programmes du système des Nations Unies : que se passera-t-il après la quatrième Conférence mondiale sur les femmes?" (A/51/180) Lettre datée du 27 mars 1996, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte du communiqué commun publié à l'issue de la Réunion régionale sur les migrations (A/51/90) Lettre datée du 28 mai 1996, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Turquie auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant les résultats de la 95e Conférence et des réunions connexes de l'Union interparlementaire (A/51/210)</p> |
| <p><u>Point 104</u> Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes^b</p> | <p>Rapport du Secrétaire général (A/51/322) Lettre datée du 27 mars 1996, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte du communiqué commun publié à l'issue de la Réunion régionale sur les migrations (A/51/90) Lettre datée du 28 mai 1996, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Turquie auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant les résultats de la 95e Conférence et des réunions connexes de l'Union interparlementaire (A/51/210)</p> |
| <p>18 heures : <u>Clôture de la liste des orateurs pour les points 103 et 104</u></p> | |
| <p><u>Vendredi 25 octobre</u> 15 heures : <u>Points 103 et 104</u> — Débat général (suite)</p> | |

| Programme | Documentation |
|---|---|
| <p>Semaine du 28 octobre au 1er novembre</p> <p><u>Lundi 28 octobre</u></p> <p>10 heures et 15 heures :</p> <p><u>Points 103 et 104 — Débat général (suite)</u></p> | |
| <p><u>Mardi 29 octobre</u></p> <p>15 heures : <u>Points 103 et 104 — Débat général (suite)</u></p> | |
| <p><u>Mercredi 30 octobre</u></p> <p>10 heures : <u>Points 103 et 104 — Débat général (fin)</u></p> <p>13 heures : <u>Heure limite de présentation des projets de résolution relatifs aux points 103 et 104</u></p> | |
| <p><u>Jeudi 31 octobre</u></p> <p>10 heures et 15 heures :</p> <p>Dialogue avec le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, suivi des déclarations liminaires et du débat général portant sur le point suivant de l'ordre du jour :</p> <p><u>Point 105</u></p> <p>Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires</p> | <p>Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (A/51/12)</p> <p>Rapport du Comité exécutif du Programme du Haut Commissaire sur les travaux de sa quarante-septième session (A/51/12/Add.1)</p> <p>Rapport du Secrétaire général sur le nouvel ordre humanitaire international</p> <p>Rapport du Secrétaire général sur l'assistance aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées en Afrique (A/51/367)</p> <p>Rapport du Secrétaire général sur l'assistance aux enfants réfugiés non accompagnés (A/51/329)</p> <p>Rapport du Secrétaire général sur l'examen et l'étude d'ensemble des problèmes des réfugiés, des rapatriés, des personnes déplacées et des personnes participant à des migrations apparentées (A/51/341)</p> |
| <p>13 heures : <u>Clôture de la liste des orateurs pour le point 105</u></p> | <p>Lettre datée du 10 juillet 1996, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Croatie auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/51/206-S/1996/539)</p> |

| Programme | Documentation |
|--|--|
| <p><u>Vendredi 1er novembre</u> 10 heures et 15 heures : <u>Point 105</u> — <u>Débat général (suite)</u></p> | |
| <p><u>Semaine du 4 au 8 novembre</u> <u>Lundi 4 novembre</u> 15 heures : <u>Point 105</u> — <u>Débat général (fin)</u> 18 heures : <u>Heure limite de présentation des projets de résolution relatifs au point 105</u></p> | |
| <p><u>Mardi 5 novembre</u> 10 heures et 15 heures : Déclarations liminaires et débat général portant sur le point suivant de l'ordre du jour : <u>Point 108^c</u> Élimination du racisme et de la discrimination raciale</p> | <p>Sections pertinentes du rapport du Conseil économique et social pour 1996 (A/51/3, parties I et II) Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (A/51/18) Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale sur la répression du crime d'apartheid Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale Rapport du Secrétaire général contenant des propositions pour renforcer le Programme d'action de la troisième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale Rapport du Secrétaire général sur la situation financière du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale</p> |
| <p><u>Point 109^c</u> Droit des peuples à l'autodétermination</p> | <p>Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée (A/51/301) Lettre datée du 27 mars 1996, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte du communiqué commun publié à l'issue de la Réunion régionale sur les migrations (A/51/90)</p> |
| <p>13 heures : <u>Clôture de la liste des orateurs pour les points 108 et 109</u></p> | <p>Rapport du Secrétaire général sur la réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la question de l'utilisation de mercenaires</p> |

| Programme | Documentation |
|---|--|
| <p><u>Mercredi 6 novembre</u> 10 heures et 15 heures : <u>Points 108 et 109</u> — <u>Débat général (suite)</u></p> | |
| <p><u>Jeudi 7 novembre</u> 10 heures et 15 heures : <u>Points 108 et 109</u> — <u>Débat général (fin)</u> 18 heures : <u>Heure limite de présentation des projets de proposition relatifs aux points 108 et 109</u></p> | |
| <p><u>Vendredi 8 novembre</u> 10 heures et 15 heures : Déclarations liminaires et débat général sur le point suivant : <u>Point 107</u></p> | |
| <p>Programme d'activités de la Décennie internationale des populations autochtones</p> | <p>Rapport du Secrétaire général sur la situation du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones Rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis aux niveaux national, régional et international dans la réalisation des objectifs de la Décennie et du Programme d'activités pour la Décennie Rapport du Secrétaire général sur l'examen des mécanismes, procédures et programmes relatifs aux populations autochtones existant au sein du système des Nations Unies Rapport du Comité administratif de coordination sur les activités entreprises dans le système des Nations Unies en relation avec la Décennie Note verbale datée du 5 août 1996, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent des Philippines auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/51/293)</p> |
| <p>13 heures : <u>Clôture de la liste des orateurs pour le point 107</u></p> | |
| <p><u>Semaine du 11 au 15 novembre</u></p> | |
| <p><u>Lundi 11 novembre</u> 10 heures :</p> | |
| <p><u>Point 107</u> — <u>Débat général (fin)</u></p> | |
| <p>13 heures : <u>Heure limite de présentation des projets de proposition relatifs au point 107</u></p> | |
| <p>15 heures** : <u>Déclarations liminaires et débat général sur le point suivant :</u></p> | |
| <p>** La séance commencera par un exposé de l'expert qui a été chargé par le Secrétaire général d'entreprendre une étude globale de la situation des enfants touchés par les conflits armés.</p> | |

| Programme | Documentation |
|--|--|
| <u>Point 106^b</u> | |
| Promotion et protection des droits de l'enfant | |
| | Rapport du Comité des droits de l'enfant (A/51/41) |
| | Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'expert chargé d'étudier les incidences des conflits armés sur les enfants (A/51/306 et Add.1) |
| | Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention relative aux droits de l'enfant |
| | Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 50/153 de l'Assemblée générale |
| | Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur les mesures à prendre sur le plan international pour prévenir et éliminer la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie impliquant des enfants |
| | Lettre datée du 27 mars 1996, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le communiqué commun publié à l'issue de la Conférence régionale sur les migrations (A/51/90) |
| 13 heures : Clôture de la liste des orateurs pour le point 106 | |
| <u>Mardi 12 novembre</u> | |
| 10 heures et 15 heures : | |
| <u>Point 106 — Débat général (fin)</u> | |
| 18 heures : <u>Heure limite de présentation des projets de proposition relatifs au point 106</u> | |
| <u>Mercredi 13 novembre</u> | |
| 10 heures et 15 heures : | |
| Déclarations liminaires et débat général sur le point suivant : | |
| <u>Point 110 a)^e</u> | |
| Questions relatives aux droits de l'homme : Application des instruments relatifs aux droits de l'homme | Sections pertinentes du rapport du Conseil économique et social pour 1996 (A/51/3, parties I et II) |
| | Rapport du Comité des droits de l'homme (A/51/40, vol I et II) |
| | Rapport du Comité contre la torture (A/51/44) |
| | Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants |
| | Rapport du Secrétaire général sur le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture |
| | Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille |
| | Rapport du Secrétaire général sur la nécessité d'assurer aux organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme des ressources financières et suffisamment de ressources en personnel et autres |
| | Rapport du Secrétaire général sur l'application effective des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, y compris l'obligation de présenter des rapports à ce titre |

| Programme | Documentation |
|-------------|--|
| 13 heures : | Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la septième réunion des présidents des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme |
| 10 heures : | <p><u>Point 110 a)</u> — Débat général (fin)</p> <p>Heure limite de présentation des projets de proposition relatifs au point 112 a)</p> <p>Dialogue avec le Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, déclarations liminaires et débat général sur le point suivant :</p> <p><u>Point 110 b)</u>^d</p> <p>Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales</p> |
| 13 heures : | Rapport du Secrétaire général sur le développement des activités d'information dans le domaine des droits de l'homme |
| 15 heures : | Rapport du Secrétaire général sur les arrangements régionaux pour la promotion et la protection des droits de l'homme |
| | Rapport du Secrétaire général sur la question des disparitions forcées ou involontaires |
| | Rapport du Secrétaire général sur la Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme |
| | Rapport du Secrétaire général sur l'aide que le Centre pour les droits de l'homme apporte au Gouvernement et au peuple cambodgiens aux fins de la défense et de la protection des droits de l'homme |
| | Rapport du Secrétaire général sur le renforcement de l'état de droit |
| | Rapport du Secrétaire général sur la promotion effective de la Déclaration sur les droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques |
| | Rapport du Secrétaire général sur les activités menées par les organisations, fonds, programmes et institutions spécialisées du système des Nations Unies pour mettre en oeuvre la Déclaration sur le droit au développement |
| | Rapport du Secrétaire général sur le renforcement du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et du Centre pour les droits de l'homme |
| | Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture sur l'Année des Nations Unies pour la tolérance (A/51/201) |
| | Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur l'élimination de toutes les formes d'intolérance religieuse |
| | Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires |

| Programme | Documentation |
|-----------|---|
| | <p>Lettre datée du 22 mai 1996, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Italie auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant une déclaration conjointe de l'Union européenne et des États-Unis d'Amérique concernant les élections tenues en Albanie (A/51/153)</p> <p>Lettre datée du 18 juin 1996, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Italie auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/51/170)</p> <p><u>Point 110 c)^e</u> <u>Situations relatives aux droits de l'homme</u> <u>et rapports des rapporteurs et représentants</u> <u>spéciaux</u></p> <p>Informations concernant la situation des droits de l'homme en Estonie et en Lettonie demandées dans la résolution 48/155 de l'Assemblée générale</p> <p>Rapport du Secrétaire général sur les viols et sévices dont les femmes sont victimes dans les zones de conflits armés dans l'ex-Yougoslavie</p> <p>Rapport du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme au Myanmar</p> <p>Rapport du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme dans le sud du Liban et l'ouest de la Bekaa</p> <p>Rapport du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme au Kosovo</p> <p>Note du Secrétaire général transmettant le rapport intérimaire du Représentant spécial sur la situation des droits de l'homme en République islamique d'Iran</p> <p>Note du Secrétaire général transmettant le rapport périodique du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en République de Bosnie-Herzégovine, en République de Croatie et en République fédérative de Yougoslavie (Serbie et Monténégro)</p> <p>Note du Secrétaire général transmettant le rapport intérimaire du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Iraq</p> <p>Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan</p> <p>Note du Secrétaire général transmettant le rapport intérimaire du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Myanmar</p> <p>Note du Secrétaire général transmettant le rapport intérimaire du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme à Cuba</p> <p>Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur les activités de l'Opération pour les droits de l'homme au Rwanda</p> <p>Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Rwanda</p> <p>Note du Secrétaire général transmettant le rapport commun sur la situation des droits de l'homme au Nigéria</p> <p>Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Burundi</p> <p>Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Soudan</p> <p>Lettre datée du 13 mars 1996, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Croatie auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/51/80-S/1996/194)</p> <p>Lettre datée du 28 juin 1996, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/51/189)</p> |

| Programme | Documentation |
|---|---|
| | <p>Lettre datée du 3 juillet 1996, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Yougoslavie auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/51/203-E/1996/86)</p> <p>Lettre datée du 8 juillet 1996, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Irlande auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/51/204)</p> <p>Lettre datée du 5 août 1996, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de l'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/51/271)</p> <p>Note verbale datée du 10 septembre 1996, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/51/347)</p> |
| <p><u>Point 110 d)^e</u></p> <p><u>Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne</u></p> <p><u>Point 110 e)^e</u></p> <p><u>Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme</u></p> | <p>Rapport du Secrétaire général</p> |
| <p>18 heures : <u>Clôture de la liste des orateurs pour les points 110 b), c), d) et e)</u></p> | <p>Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme (A/51/36)</p> |
| <p><u>Vendredi 15 novembre</u></p> <p>10 heures et 15 heures :</p> <p><u>Points 110 b), c), d) et e)</u> — <u>Débat général (suite)</u></p> | |
| <p><u>Semaine du 18 au 22 novembre</u></p> <p><u>Lundi 18 novembre</u></p> <p>10 heures et 15 heures :</p> <p><u>Points 110 b), c), d) et e)</u> — <u>Débat général (suite)</u></p> | |
| <p><u>Mardi 19 novembre</u></p> <p>10 heures et 15 heures :</p> <p><u>Points 110 b), c), d) et e)</u> — <u>Débat général (suite)</u></p> | |
| <p><u>Mercredi 20 novembre</u></p> <p>10 heures et 15 heures :</p> <p><u>Points 110 b), c), d) et e)</u> — <u>Débat général (suite)</u></p> | |
| <p><u>Jeudi 21 novembre</u></p> <p>15 heures :</p> <p><u>Points 110 b), c), d) et e)</u> — <u>Débat général (suite)</u></p> | |

| Programme | Documentation |
|---|--|
| <p><u>Vendredi 22 novembre</u> 10 heures et 15 heures : Points 110 b), c), d) et e) — Débat général (fin) 18 heures : <u>Heure limite de présentation des projets de proposition relatifs aux points 110 b), c), d) et e)</u></p> | |
| <p><u>Semaine du 25 au 29 novembre</u> <u>Lundi 25 novembre</u> 10 heures et 15 heures : Décisions sur les projets de proposition en suspens</p> | |
| <p><u>Mardi 26 novembre</u> 10 heures et 15 heures : Décisions sur les projets de proposition en suspens</p> | |
| <p><u>Mercredi 27 novembre</u> 10 heures : <u>Point 12</u> Rapport du Conseil économique et social 15 heures : Décisions sur les projets de proposition en suspens</p> | Sections pertinentes du rapport du Conseil économique et social pour 1996 (A/51/3, parties I, II et III) |
| <p><u>Jedi 28 novembre</u> Jour férié (Thanksgiving Day)</p> | |
| <p><u>Vendredi 29 novembre</u> (si nécessaire) 10 heures et 15 heures : Décisions sur tous les projets de proposition en suspens CONCLUSION DES TRAVAUX DE LA TROISIÈME COMMISSION</p> | |

^a À sa 3e séance, le 20 septembre 1996, l'Assemblée générale, sur la recommandation du Bureau, a renvoyé le point 158 à la Troisième Commission. Il est proposé d'examiner ensemble les points 101, 102 et 158. Les délégations pourront, si elles le désirent, faire une déclaration sur les points 101 et 158 et une déclaration séparée sur le point 102.

^b Il est proposé d'examiner ensemble les points 103 et 104. Les délégations pourront, si elles le désirent, faire deux déclarations distinctes, une sur chaque point.

^c Voir décision 50/465 de l'Assemblée générale. Les points 108 et 109 doivent être examinés ensemble. Les délégations pourront, si elles le désirent, faire deux déclarations distinctes, une sur chaque point.

^d L'Assemblée générale a décidé que le rapport du Secrétaire général sur les progrès réalisés à mi-parcours dans l'application de la résolution 45/217 de l'Assemblée générale sur le Sommet mondial pour les enfants (A/51/256) qui relève du point 98 de l'ordre du jour (Activités opérationnelles de développement) et du point 106, serait présenté en séance plénière et renvoyé à la Troisième Commission, pour examen, au titre du point 106.

^e Voir décision 50/465 de l'Assemblée générale. L'alinéa a) doit être examiné séparément; les alinéas b), c), d) et e) doivent être examinés ensemble. Les délégations pourront faire une déclaration au titre de l'alinéa a) et deux déclarations au titre des alinéas b), c) d) et e) mais ne pourront pas faire deux déclarations sur un même alinéa.